

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 2 décembre 2019, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents, Madame la conseillère Cathy Michaud et Messieurs les conseillers, Pierre Caron, Jonathan Duval, Jacques Leclerc, Gaétan Lord et Marcel Pelletier, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.
La secrétaire-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

MOMENT DE RÉFLEXION ET PENSÉE

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019
04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
 - 06.01. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
 - 06.02. Information sur la fermeture du bureau pour la période des Fêtes
 - 06.03. Résolution calendrier des séances régulières 2020
 - 06.04. Résolution pour paiement de factures en décembre 2019
 - 06.05. Information sur la date de la séance extraordinaire du budget 2020
 - 06.06. Résolution adoption du budget 2020 de la MRC de L'Islet
 - 06.07. Résolution adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny
 - 06.08. Résolution d'adoption pour les normes de déplacements 2020
 - 06.09. Résolutions pour rémunération élu(e)s et les employés de tous les services + le pourcentage au REER
 - 06.10. Nomination Maire-suppléant et nomination du représentant à la MRC en 2020
 - 06.11. Résolution de mise à jour des signatures le cas échéant
 - 06.12. Formation accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
 - 07.01. Rapport du directeur incendie
 - 07.02. Résolution renouvellement du contrat du directeur incendie
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
 - 08.01. Rapport du directeur en voirie

09. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA)

09.01. Rapport de la responsable FAMILLE

10. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

10.01. Résolution concernant la subvention pour Les Amusements StDamase inc.

11. DEMANDES DIVERSES :

12. VARIA :

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. CORRESPONDANCE

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 166-12-2019

Le conseiller Jacques Leclerc propose que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 NOVEMBRE 2019

ATTENDU QU'

une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 4 novembre 2019 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil au moins 72 heures avant le tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 167-12-2019

Le conseiller Gaétan Lord propose que le procès-verbal du 4 novembre 2019 soit accepté, tel quel, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement.

04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun de spécial

05. COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE

les membres du Conseil ont reçu la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés avec les explications nécessaires ;

ATTENDU QUE

sous la résolution 11-01-2019, le Conseil a accepté les dépenses incompressibles 2019 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

EN CONCLUSION, Résolution 168-12-2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement que tous les comptes soient acceptés et acquittés, dont la liste présentée pour une somme totale de 681 911.42 \$.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

Dany Marois, secrétaire-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

Les conseillers ont déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires ; comme l'élection au poste de Maire s'est fait plus tard, lorsque ce dépôt sera fait également, il y aura dépôt officiel de la liste complète pour envoi au MAMOT.

06.02. Information sur la fermeture du bureau pour la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du lundi 23 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020, à 8 h 30.

06.03. Résolution calendrier des séances régulières 2020

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet peut adopter un calendrier à chaque année pour la tenue des séances ordinaires du Conseil ;

EN CONSÉQUENCE, Résolution 169-12-2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement d'adopter le calendrier suivant :

Les séances ordinaires du Conseil municipal débutent toujours à 19 h.

Les dates sont :

- mardi 14 janvier 2020 ;
- lundi 3 février 2020 ;
- lundi 2 mars 2020 ;
- lundi 6 avril 2020 ;
- lundi 4 mai 2020 ;
- lundi 1er juin 2020 ;
- lundi 6 juillet 2020 ;
- lundi 10 août 2020 ;
- mardi 1er septembre 2020 ;
- lundi 5 octobre 2020 ;
- lundi 2 novembre 2020 ;

mardi 1^{er} décembre 2020.

06.04. Résolution pour paiement de factures en décembre 2019
Résolution 170-12-2019

Le conseiller Jacques Leclerc propose que les factures qui entreront en décembre soient acquittées sur réception afin qu'il y en ait le moins possible en circulation au 31 décembre 2019, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement.

06.05. Information sur la date de la séance extraordinaire du budget 2020

Si le travail entourant le budget va bien, une séance extraordinaire devrait avoir lieu le lundi 16 décembre 2019, à 19 h. surveiller l'affichage d'un avis public à cet effet.

06.06. Résolution adoption du budget 2020 de la MRC de L'Islet
Résolution 171-12-2019

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement d'accepter la contribution de 77 031 \$ demandée par la MRC pour l'année 2020, payable en 3 versements.

06.07. Résolution adoption du budget 2020 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny

Résolution 172-12-2019

Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet accepte le budget 2020 de la Régie Intermunicipale de Gestion des Matières Résiduelles de L'Islet-Montmagny indiquant une contribution municipale de 8 357 \$.

06.08. Résolution d'adoption des normes pour les déplacements 2020

Résolution 173-12-2019

Il est proposé par le conseiller Jacques Leclerc, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement d'utiliser pour l'année 2020, les tarifs suivants :

Prix de l'essence	Allocation
Moins de 1,30 \$/litre	0,42 \$/km
Plus de 1,30 \$/litre	0,47 \$/km
1,40 \$/litre et plus	0,50 \$/km

06.09. Résolutions pour rémunération élu(e)s et les employés de tous les services + le pourcentage au REER

Résolution 174-12-2019

Le conseiller Gaétan Lord propose que la rémunération pour tous soit haussé de 2.2 %, suivant ainsi une moyenne de l'IPC en août 2018 et 2019, au Québec, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement.

Résolution 175-12-2019

Il est proposé Gaétan Lord, appuyé par la conseillère Cathy Michaud et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-

L'Islet poursuit sa participation au REER autogéré de ses employé(e)s à valeur égale de leur investissement mais ne dépassant pas 4 % de leur salaire brut pour l'année 2020.

06.10. Nomination Maire-suppléant et nomination du représentant à la MRC en 2020

Résolution 176-12-2019

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lord, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu unanimement que la conseillère Cathy Michaud soit nommée maire-suppléant pour un mandat d'un an. Madame Michaud accepte.

Résolution 177-12-2019

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement que le conseiller Jacques Leclerc soit nommé représentant à la MRC de L'Islet pour un mandat d'un an. Monsieur Leclerc accepte.

06.11. Résolution de mise à jour des signatures le cas échéant

Puisqu'il n'y a aucun changement au titre de Maire-suppléant, les signataires requis pour les transactions financières restent les mêmes ; donc, pas besoin de résolution.

06.12. Formation accès à l'information et protection des données personnelles en contexte municipal

Résolution 178-12-2019

Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la municipalité Saint-Damase-de-L'Islet accepte l'inscription de la directrice générale au cours sur l'accès à l'information au coût de 277\$ plus taxes, moins 15% de rabais.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Rapport du directeur incendie

Le Maire fait lecture du rapport, préparé par le directeur, qui fait état des actions exécutées depuis le dernier rapport.

07.02. Résolution renouvellement du contrat du directeur en incendie

Résolution 179-12-2019

Il est proposé par le conseiller Marcel Pelletier. Appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement de renouveler le contrat de monsieur Langis Gamache, au titre de directeur en incendie, aux mêmes conditions, avec l'augmentation de 2.2 % accordée en 2019.

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

08.01. Rapport du directeur en voirie

Rien de spécial. Le directeur est maintenant sur appel.

09. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, FAMILLE)

09.01. Rapport de la responsable FAMILLE

Il y a eu une rencontre du comité. Le «slogan» retenu est : la Famille, naturellement. Un sondage a été envoyé à toutes les familles de St-Damase-de-L'Islet pour l'élaboration de la politique pour la Famille.

10. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio)

10.01. Résolution concernant la subvention pour Les Amusements St-Damase inc.

CONSIDÉRANT QUE Les Amusements St-Damase inc. ont formulé une demande d'aide financière à la Municipalité pour le projet de rénovations de la salle des Loisirs, le 23 octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT QU' à la séance du 4 novembre 2019, deux membres de l'organisme à but non lucratif étaient présents et ont répondu aux questions formulées par le Conseil sur le projet évalué à 77 000\$ au total ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est inscrit à un programme de financement pour 50 % du coût total ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil, à cette même séance, a affirmé sa participation au financement et que la décision du montant serait prise à la séance de décembre ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 180-12-2019**
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet accorde 20 % du coût réel du projet réalisé sur un total maximum de 77 000 \$, tel qu'annoncé.

11. DEMANDES DIVERSES :

- Demande d'appui pour demande à Telus de branchement au nouveau réseau de fibre optique :

Considérant qu' une demande d'appui a été formulée par 2 contribuables, situés au 7 e rang Est, pour obtenir le branchement de leurs propriétés au nouveau réseau de fibre optique de Telus ;

Considérant que la municipalité Saint-Damase-de-L'Islet considère que cette demande est légitime car il semble que c'est le seul secteur non couvert ;

En conséquence, **Résolution 181-12-2019**
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Jacques Leclerc et résolu unanimement que la municipalité Saint-Damase-de-L'Islet appuie la demande des contribuables et demande à Telus d'ajouter le 7 e rang Est à sa couverture de fibre optique.

- Demande de contribution financière pour les paniers de Noël :

Résolution 182-12-2019

Il est proposé par le conseiller Pierre Caron, appuyé par le conseiller Marcel Pelletier et résolu unanimement de fournir un montant de 300 \$ pour les paniers de Noël 2019 ;

- Demande de commandite pour le Centre d'action bénévole des MRC de Montmagny et de L'Islet :

Unanimement le Conseil répond non.

- Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny :

Résolution 183-12-2019

La conseillère Cathy Michaud propose que la municipalité Saint-Damase-de-L'Islet donne 40 \$ en don, au lieu de participer au souper bénéfice à 100 \$ proposé par l'organisme, appuyé par le conseiller Gaétan Lord et résolu unanimement.

12. VARIA

Rien

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec

14. CORRESPONDANCE

Tous les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 184-12-2019

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 50.

Maire

D.G/Sec.-trés.